



tères, c'est plutôt à la mauvaise charpente de la pièce, aux coupures forcées qui ont été faites et à l'entêtement mis par l'auteur à suivre trop littéralement la chronique d'où il a tiré le sujet de son drame héroïque.

Souscription Nationale

Comme je l'ai promis dans un précédent article, je publie aujourd'hui la première liste de la souscription nationale que j'ai commencée à Ottawa et qui a pour objet de permettre à M. Chapman d'aller publier à Paris un volume de poésie, de 350 pages, grand format, devant porter pour titre: "Les Aspirations."

Etant donné le nombre restreint des Canadiens-français à Ottawa, la liste que j'ai fait signer a une signification on ne peut plus glorieuse, et fera comprendre au pays que M. Chapman est hautement apprécié dans la capitale, et que ses concitoyens sont convaincus que les "Aspirations" auront un brillant succès à Paris et feront le plus grand honneur non seulement à leur auteur mais encore à tout le Canada français.

Après avoir si bien réussi à Ottawa, j'ai raison d'espérer que j'aurai encore plus de succès dans une grande ville comme Montréal, qui compte un nombre considérable de citoyens fortunés. Au reste, les Montréalais sont renommés pour leur générosité, leur esprit d'initiative, leur amour des choses intellectuelles et ils ne peuvent rester sourds à l'appel que je leur fais, par la voie de la presse, au nom des lettres nationales, ne peuvent, dis-je, me refuser l'aide que je sollicite pour faire publier à Paris un ouvrage qui placera l'un des nôtres au rang des premiers écrivains de notre ancienne mère-patrie et jettera indubitablement le plus grand éclat sur toute la nationalité.

Qu'on remarque, en lisant la liste suivante, qu'elle porte la signature des citoyens les plus distingués au double point de vue de l'intelligence et de la position sociale.

- Sir H. J. Taschereau, juge en chef, Cour Suprême, Ottawa, \$10.00
Son Honneur M. le juge A. Robichon, Hull, 10.00
M. J. G. Gauthier, Ottawa, 5.00
L'hon. R. Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa, 5.00
L'hon. M. F. Bernier, ministre du revenu de l'intérieur, Ottawa, 5.00
Son Honneur le maire P. A. Gendron, Hull, 5.00
Université d'Ottawa, 5.00
M. L. N. Champagne, député, Hull, 5.00
M. A. Gobeil, sous-ministre des Travaux publics, Ottawa, 5.00
M. P. Gouraud, sous-ministre de la Justice, Ottawa, 5.00
M. A. D. Decelles, bibliothécaire du parlement, Ottawa, 5.00
Lient. Col. A. Audet, secrétaire d'Etat, Ottawa, 20.00
Docteur L. Coyteux, Prévoyant, Ottawa, 5.00
Docteur J. L. Chabot, Ottawa, 5.00
Docteur R. Chevrier, Ottawa, 5.00
Docteur E. M. Lambert, Ottawa, 5.00
Docteur H. M. Anst, commission de géologie, Ottawa, 5.00
Docteur F. Caron, Ottawa, 5.00
Un ami, Ottawa, 5.00
Docteur J. A. Flahank, Ottawa, 5.00
E. A. Tardif, Ottawa, 5.00
A. A. Tailon, géant banque Nationale, Ottawa, 5.00
J. B. T. Caron, avocat, Ottawa, 5.00
J. U. Vincent, avocat, Ottawa, 5.00
Alfred Lussier, avocat, Ottawa, 5.00
M. le Capitaine Bernier, Québec, 5.00
J. A. Booth, manufacturier, Ottawa, 5.00
N. Yéreau, notaire, Hull, 5.00
Emery Perrin, traducteur, Commun. Ottawa, 5.00
A. A. Boucher, traducteur en chef, Sénat, Ottawa, 5.00
H. Beillard, ancien député, Ottawa, 5.00
Un membre du clergé, Ottawa, 5.00
Rév. M. A. A. Labelle, curé, Aylmer, Ottawa, 5.00
J. E. Morrier, imprimerie Nationale, Ottawa, 5.00
Amédée Tremblay, organisateur de la Basile, Ottawa, 5.00
L. A. Audette, Cour Suprême, Ottawa, 5.00
J. M. Lavoie, échevin, Ottawa, 5.00
Eug. Mirault, marchand, Ottawa, 5.00
A. L. Trudel, marchand, Ottawa, 5.00
O. Forest, marchand, Ottawa, 5.00
J. Alfred Sauriol, pharmacien, Ottawa, 5.00
P. J. Bazin, banquier, Ottawa, 5.00
D.-V. Ranger, marchand, Ottawa, 5.00
S. Bélanger, Dép. Travaux Publics, Ottawa, 5.00
P. T. C. Dumais, ingénieur civil, Hull, 5.00
Armand J. Valiquette, curé, Hull, 5.00
F. A. Labelle, notaire, Hull, 5.00
M. Plouffe, échevin, Ottawa, 5.00
J. B. Couillard, marchand de vins, Ottawa, 5.00
J. R. Battie, marchand de charbon, Ottawa, 5.00
K. A. Audet, secrétaire d'Etat, Ottawa, 5.00
Olier E. Prud'homme, commission de géologie, Ottawa, 5.00
J. B. Dufort, marchand, Ottawa, 5.00
F. M. Giroux, rentier, Rockland, 5.00
F. de Saint-Denis, sergent, Ottawa, 5.00
Flavien Moffet, directeur du Temps, Ottawa, 5.00
J. A. Gouin, maître de poste, Ottawa, 5.00
J. R. Beaudry, bureau du recensement, Ottawa, 5.00
A. B. Goulet, Dép. Travaux Publics, Ottawa, 5.00
Eugène D. Lafleur, ingénieur, Travaux Publics, Ottawa, 5.00
Fred. Gélinas, secrétaire Dép. Travaux Publics, Ottawa, 5.00
A. A. Dion, Ottawa Electric Co., Ottawa, 5.00
Jos. Bouchard, traducteur, Sénat, Ottawa, 5.00
Hector Verret, secrétaire solliciteur général, Ottawa, 5.00
Chs. Bérard, Dép. des Postes, Ottawa, 5.00
S. R. Poulin, ingénieur civil public, Ottawa, 5.00
Louis Bélanger, Dép. Travaux, Ottawa, 5.00

LOCATAIRES HEUREUX

Il y a quelque temps, la Home Guarantee Administration Co, 71A rue Saint-Jacques, rendit grâce à ses contrats, Madame Marie-Louise Prud'homme propriétaire de l'immeuble situé au coin des rues Marie-Anne et Dufferin, à l'intersection des deux lignes de tramways. Cette propriété a été payée une somme de \$4 000.

Les revenus de cette dame sur cette propriété sont de \$38 par mois, et tout ce qu'elle a remboursé à la compagnie c'est \$23 mensuellement.

Aujourd'hui nous avons le plaisir d'annoncer qu'il y a un autre heureux dans la personne d'un de nos meilleurs officiers de police, le constable Ant. Gamache.

La compagnie Home Guarantee vient d'acheter pour lui la propriété portant les Nos. 108, 110, 112, 114, 116, 118 rue Saint Germain, au prix de \$5000.

Les revenus sur cette propriété, sont de \$49 par mois et tout ce que M. Gamache doit rembourser à la compagnie est \$28.75 par mois, pas un sou de plus.

Ces heureux propriétaires jouissent en plus de la perspective d'avoir un titre clair et le malheur venait à les trapper et s'ils mouraient avant d'avoir remboursé la compagnie.

A leur mort, les héritiers gardent la propriété sans avoir un sou à verser au trésorier de la Home Guarantee.

Vous pouvez faire comme ces personnes et devenir propriétaire dans un délai très court.

Un contrat de \$ 000 ne vous coûte que \$64 en petits versements jusqu'à ce que votre tour arrive d'être propriétaire.

Quand vous avez votre maison, elle se paye d'elle-même par ses revenus.

Ce qui fait le succès de notre compagnie et celui de nos contractants, c'est la perfection de notre système et sa série unique. Que les coparticipants prennent un seul ou plusieurs contrats, ils sont toujours dans la même série ou classe.

La Home Guarantee aura dans quelques jours une nouvelle circulaire spéciale. Il serait bon d'envoyer votre adresse à la compagnie pour recevoir cette circulaire, si vous n'avez pas déjà pris de contrats.

Hâtez-vous de profiter de l'occasion. Il y va de votre intérêt et de celui de votre famille. Prenez bien en note l'adresse: Home Guarantee Administration Co, 71A rue St-Jacques.

M. Lépine

FACHEUSES INFLUENCES.

Quand on est dans les affaires, il faut veiller tout particulièrement sur sa santé. Aux premiers symptômes de rhume, de toux ou de bronchite, quelques doses de BAUMERHUMAL suffisent pour enrayer le mal et amener la guérison.

La plaie du journalisme

A propos de l'exécution de deux malleuses femmes à Londres, La Presse de mercredi se livre à un honteux dévergondage de récits écorçants sur la fin de quelques criminels célèbres.

Pour rien, pour le plaisir, La Presse continue à assouvir les plus vils instincts de curiosité malsaine de ses lecteurs. Le même journal qui se pose en réformateur de la morale publique, qui pousse des cris de chouette sur le toit de nos théâtres, sert en pâture à ses lecteurs des narrations macabres pour les intéresser aux faits et gestes des assassins.

Tout le monde sait aujourd'hui que plus les journaux donnent de publicité aux actes des criminels, plus les crimes augmentent.

La Presse n'ayant rien à présenter à ses lecteurs, en fait d'actualité, pour les entretenir dans ce besoin vil et bas de connaître les scandales, va fouiller dans les archives de la criminalité et nous fait le récit des atrocités commises dans le passé. C'est ignoble!

Il faut que le rédacteur qui a rédigé les lignes abominables de mercredi dernier ait l'imagination dévergondée et qu'il ne sache plus distinguer le bien du mal pour faire œuvre aussi déplorable et corruptrice parmi notre population.

Il faut qu'il n'ait aucune surveillance à La Presse pour qu'on laisse passer des articles aussi vulgaires.

Non content d'exciter une curiosité malsaine en publiant les annales du crime, La Presse encourage la superstition parmi ses lecteurs.

Qu'on lise ce passage: Les récits populaires veulent que pendant la nuit le cadavre desséché et enchaîné de la Corriveau se soit promené par nos campagnes de l'île d'Orléans, pour poursuivre, avec sa cage de fer, les gens assez osés pour passer près du cimetière, lieu de son supplice.

Voilà ce que La Presse ose écrire! C'est honteux pour notre journalisme canadien et on s'étonne avec raison que cette feuille entretienne sa circulation avec de pareilles ignominies.

Cyrille Trudeau

ACADEMIE : TOUTE CETTE SEMAINE Matinée Samedi. La fine fleur des comédies musicales. The Wild Rose. Joué pendant 6 mois à New York. La pièce de résistance des attractions de la saison à Newport.

PROCTOR : Sous la Nouvelle Direction Toute cette semaine. LA TROUPE PERMANENTE DE PHILLIPS présentera Un nouveau mélodrame en cinq actes. Saints and Sinners. Prix des soirées: 10, 20, 25, 35, 50c. Matinées: 10, 20, 25 et 35c.

Salle Windsor : VENDREDI, le 13 FEVRIER A 4.30 hrs p. m. SIXIEME CONCERT SYMPHONIQUE DU Prof. J. J. Goulet Grand Festival Russe, sous le patronage du Consul de Russie. Sièges réservés: 75c, 50c et 25c, chez M.M. Shaw, 2774 Ste Catherine.

PHOTOGRAPHE Richard Montreal 1618 Ste-Catherine, Coin St-Hubert et Ste-Catherine. Grande Réduction pendant le mois de Janvier.

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte à Monsieur le Rédacteur en chef des "Débats."

M. le Rédacteur. Votre journal étant un journal de franchise indépendance et de libre polémique, nous espérons que vous ferez bon accueil aux brèves observations que nous suggère la question du tramway à travers la Montagne du Mont-Royal.

En 1887, un projet à l'effet d'établir un tramway sur la Montagne, rencontra l'opposition de la plus grande partie des citoyens et des mères de famille soucieuses de réserver à leurs enfants une promenade exempte de tout danger s'adressant aux pouvoirs publics.

Leur demande fut favorablement accueillie et une disposition fut insérée dans la charte de la cité de Montréal défendant à toute compagnie d'établir des tramways électriques sur la Montagne. Actuellement M. l'échevin Couture, dont nous ne soupçonnons pas les bonnes intentions, mais qui peut se comparer comme tout être humain, a demandé de rayer de la charte la disposition ci-dessus. Le but de cette demande est de favoriser l'établissement du tramway sur la Montagne sous le prétexte d'être utile aux ouvriers. Nous pensons que les ouvriers qui aiment le calme et une disposition favorable pour leurs enfants, que les tramways ébranlent par centaines dans les rues ne sont pas en faveur d'une telle installation.

Voici une première objection résolue contre le tramway. En ce qui concerne la question utilitaire: les tramways de la rue Guy et le funiculaire remplissent amplement un besoin de tous. De plus, quoiqu'on s'est jamais promené un beau dimanche de l'été, dans les sentiers et partout ailleurs dans notre Montagne a, sans doute, ressenti une douce joie en voyant les milliers de familles des plus pauvres promenant sur le gazon verdoyant. Par la dérogation qui a rencontré les autorités civiles tout dernièrement à l'Hôtel-de-Ville, de sages paroles ont été prononcées et, nous choisissons entre mille celles du Dr Hingston dont la philanthropie et l'amour des ouvriers nous inspirent.

Le Dr Hingston a prouvé que les mères de famille n'étaient pas en faveur du projet et il a ajouté avec beaucoup de justice: le tramway sur la Montagne est une ruine pour le site si pittoresque et unique au monde du Mont-Royal. Sans parti pris, pour le mieux en toutes choses, nous sommes opposés au tramway de la Montagne par les tramways.

Veillez agréer, M. le Rédacteur, C. de St-Denis Witherspoon.

"Débats"

Quelle fièvre de littérature surexcitée tous les Canadiens. Jusqu'au Soleil de Québec qui en est atteint. Une page de son édition du samedi est grande ouverte aux écrivains du beau sexe ambitieux de faire leur début.

On en verra de belles! Le directeur du Soleil est trop galant. C'est le moins qu'on puisse dire.

En effet, la courte pièce, intitulée "Débats" et publiée le 31 janvier, n'avait guère d'autre charme que d'être signée du joli nom de Marguerite.

L'auteur demandait comme une faveur de publier son article. On l'a publié et sa lettre en plus. Cette espèce d'introduction, mesurée au pouce, vaut à peu près l'œuvre et comme elle, abonde en expressions qui méritent d'être soulignées.

Marguerite constate avec plaisir que depuis quelques semaines le rédacteur du Soleil consacre une page de son journal à la Page des Dames (sic!) et lui en est "doublement reconnaissante puisqu'il vient d'éclairer le point d'envie" que les lectrices du Soleil "gardaient depuis longtemps contre La Patrie, La Presse et tant d'autres journaux qui chaque semaine leur "dédient une page." Pauvre Soleil, l'accuser

de l'éluder un désir quand il l'a bravement affronté. Et, satisfait, lui qui d'ailleurs, en bon journaliste qu'il est, n'élude jamais les questions.

Une comparaison des plus cocasses nous peint l'ambition de Marguerite. "Quatre des doigts de cette main qui tient la plume des chroniques sont devenus la propriété de Françoise, Madeleine, Colombine et G. de Montreuil, mais un des doigts, le pouce sans doute, est resté sans protection.

Il y aurait certainement place pour l'abruti à la "Page des Dames." Si personnellement le hola, j'ai bien peur que cette "plume des chroniques" ne soit manée par un trop grand nombre. Non seulement les cinq doigts de la main droite s'éssaieront mais ceux de la gauche... ceux du pied; et la décroissance, au point de vue de l'œuvre, ira s'accroissant, sans doute, en proportion de la dignité de l'agent.

Le pouce donc se met à l'œuvre et fait son Début.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce style usé comme une pièce de monnaie, depuis cette "apparition..." "sous un flot de lumières et de fleurs" de cette jolie fille qui "armée de la clef de la science" est "passée du cloître au sein de sa famille" jusqu'à cette figure touchante d'un cœur "compatisant éelos sous un chaud rayon du Soleil." Contentons-nous de protester au nom de la grammaire et de la pensée en tant que la première est outragée et l'autre fait défaut.

Ce "cœur qui offre une âme large," on est curieux de savoir comment il va s'y prendre pour opérer ce phénomène.

"Je reviendrai vous donner rendez-vous à cette page des dames." Est-ce que ça ne serait pas plutôt: "Je vous donne rendez-vous et je reviendrai."

Et enfin: "pour découvrir et vous assurer de ce que vous ne pouvez surprendre..." Cette licence d'expression ne se tolère que dans les procédures de notaire ou d'avocat.

Vous dites "au revoir" à vos lectrices. Restez-en donc là plutôt Marguerite. Acceptez ce conseil, qui du reste vous est donné sans amertume, puisque celui qui vous le donne ne vous connaît point.

E. L.

FRANCAIS : Semaine du 9 Fév. MATINÉES: MERCREDI, JEUDI ET SAMEDI. LE MELODRAME DU SIECLE. CASH Only a Shop Girl CASH. Un tourbillon de gaieté mêlé de situations intéressantes et de sensations par Miss LOTTIE WILLIAMS à la tête d'une troupe d'élite de 40 artistes. Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: ZAZA.

THEATRE ROYAL : Tous les après-midi et soirées. Semaine du 9 Fév. THE TOSPY TURVY. Les excentricités nouveau siècle présenteront les pièces burlesques. Foxie Grandpa's Penic Et Champagne Charlie. Un chœur puissant de 40 dames. Prix: 10, 20 et 30c. Semaine prochaine: Reeves Big Extravaganza Co.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS : 1440 Ste-Catherine. George Gauvreau, Prop. Tel. Bell, Est 1275. Tel. Marchands 20. Semaine du 9 Février. L'Événement de la Saison Théâtrale. Le Marchand De Venise. La Troupe au complet du Théâtre National. Prix: Soirées, 10, 20, 30, 40c. Matinées, 10, 15, 20, 25c.

THEATRE NOUVEAUTES : ..DES.. NOUVEAUTES. Téléphone Bell, Est 1395. CETTE SEMAINE DENISE. Drame en 4 actes par Alex. Dumas, fils. Soirée de Gala Mercredi. Matinée Samedi et lundi soir aux prix populaires.

Palais Royal : Coin St-Laurent et Lagachetiere. Tel. Est 2067. Direction: C. DANE. SEMAINE DU 9 FEVRIER POLICHINELLE. Comédie en 1 acte de Collas. LE PREMIER MARI DE FRANCE. Comédie en 3 actes de A. Valabrègue. PRIX POPULAIRES: 50, 40, 25, 15c. Jeudi, Grande Soirée de Gala. Matinées: Jeudi et Samedi.

Salle Windsor, Lundi, le 9 Février. DEUXIEME GRAND CONCERT PAR Madame ALBANI. Assisté de Mlle Katherine Jones, contralto; M. Albert Archéleau, basse; Mme Béatrice Lanckley, violoncelle; Mlle Adèle Verne, pianiste; M. Frank Watkins, (accompagnement). Programme varié. Un chœur de 40 voix remarquables, cantera avec Madame Albani. GALLIA DE COUNOD. Les places sont en vente au magasin de musique de M. Shaw. Prix \$1.00 \$1.50 et \$2.00.

PARC SOHMER : Après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures. AUJOURD'HUI! AUJOURD'HUI! Chœurs par la Cie WILLS BROS. Chant, DICK THOMAS. Chant (baryton), Miss MAY BUTLER. Sextour, par Mlles Helston, Mink et Raymond et M.M. Willis, Raymond & Thomas. Chant, Geo. C. RAYMOND. Chant et danses acrobatiques. W. S. WILLS et Miss KATE HELSTON. Soprano, Miss LOUISE MINK. Le célèbre coutidien JAMES LESLIE. Danses serpentine et vives à effets électriques, D. RICHARDS. Vives amices en couleurs (Historiographie) par M. le Vicomte H. D'Hauterive. Admission 10c. La Musique du Parc.

LE PATINOIR DE LA SOCIETE CANADIENNE-FRANCAISE. LE MONTAGNARD. Coin Saint-Hubert et Duluth. Téléphone Est 2219. Musique tous les soirs. Aussi samedi et dimanche après-midi. Admission spéciale à 10 et 15 cts. L'Association Athlétique d'Amateurs Le Montagnard. J. A. CHRISTIN, Sec-Trés.

Grand choix de Pardessus d'hiver à 20 p.c. d'escompte pour paiement comptant à la maison RESTHER & Cie, 1658 Notre-Dame.

ALBERT LE TOUX, SUPRÊME RHUME. Les Tablettes "Lectures Bromo-Quinine" préviennent le rhume en un jour. Pas de guérison, pas de paiement.

P. H. Chabot

La langue française et l'Espéranto

Monsieur le rédacteur, Il y a quelques semaines votre journal a publié un article traitant de l'Alliance française et dans lequel l'Espéranto a été assez malmené.

française s'effaroucherait de nos progrès; et quant à nous autres, Espérantistes, nous ne pouvons que nous réjouir de trouver là où elle passe un terrain plus favorable à notre propagation.

Rappelons bien en terminant que l'Espéranto n'est qu'un instrument neutre, qu'il n'est l'ennemi d'aucun patriotisme éclairé: c'est évident, oui; mais les idées les plus simples et les plus naturelles sont celles qu'on se met le plus difficilement dans la tête.

Vous remerciant à l'avance, pour l'insertion de cet article, kredo min, estimata redaktoro. Via fervora kunlaboranto. A. Saint-Martin

JEUNES ET VIRUX. - Feront usage du BAUME RHUMAL, avec succès dans tous les cas de rhume, toux, catarrhe ou bronchite. Ce remède français n'a pas de rival sous le rapport de l'efficacité.

Les "Dardanelles", les cigarettes égyptiennes pures, sont les plus appréciées par les fumeurs. La vente énorme qu'on en fait le prouve surabondamment. Mises en boîtes, avec bouts ou en argent ou en liège ou unis. Vendues partout, à 15 cts le paquet.

La Médecine à Babylone Le Père Scheil, dont les remarquables travaux nous ont fait connaître les antiquités assyriennes et babyloniennes, vient de publier un nouveau volume sur Hammourabi, roi de Babylone au XIIIe siècle avant notre ère.

Au moment où l'on discute devant nos tribunaux et dans la presse, la réclamation du docteur Marrien, contre M. Lussier, il est curieux de reproduire un article du code de Hammourabi, relativement aux honoraires des médecins dans cette antiquité assez reculée.

Il l'exercice de la médecine était soumis à des règlements stricts. L'adversaire ferait frémir beaucoup de nos médecins modernes. Le Code Hammourabi ne contient pas moins de treize articles à ce sujet.

Le salaire du chirurgien qui a réussi son opération: "Si un médecin opère quelqu'un d'une plaie grave avec le poignçon de bronze, ou s'il ouvre avec le poignçon de bronze la taie de quelqu'un et lui sauve l'œil, il recevra six dixes d'argent."

Malgré la grève des employés de la Cie des Chars, la direction du Français a pu annoncer des salles comblées tous les soirs.

Il est vrai que l'attraction "Acros du Pacifique" est l'une des productions scéniques les plus populaires de l'année. On nous annonce pour cette semaine un autre spectacle intéressant: "Only a Shop Girl."

C'est un drame en quatre actes basé sur le roman du même titre. C'est l'histoire d'une pauvre fille de magasin.

On se demande, après cela, comment il pouvait se rencontrer encore des médecins assez braves pour risquer une opération. Les vétérinaires n'étaient du reste pas mieux traités que les médecins et ils étaient sous le coup de la même menace.

Nos Scènes Théâtrales

A L'ACADEMIE La dernière comédie musicale fantastique de M. Lederer, intitulée "The Wild Rose" sera jouée à l'Académie toute cette semaine avec une seule matinée, samedi.

Les habitués de l'Académie, qui ont vu jouer cette comédie musicale à New-York, nous assurent que cela sera un des plus brillants événements de notre saison actuelle. Ce même spectacle jouera la même troupe à New-York par Mad. Cornelius Vanderbilt en l'honneur de la duchesse de Marlborough et de la haute société la plus fashionable.

"The Wild Rose" est un programme de nouveautés, de situations amusantes, de franchise gaîté et de musique mélodieuse.

La troupe se compose de soixante comédiens et musiciens parmi lesquels se trouvent: Albert Hart, Emma Carus, Frank Deshon, George Caine, Addie Sharp, Carri, Figgins, Liza et M. Call, Louis Kelo, W. Wallace Black, George Ali, etc.

Plusieurs chars de décors et de costumes viennent d'arriver ce qui ne manquera pas de rehausser l'éclat des représentations.

Parmi les auteurs anglais, dont les productions ont obtenu le plus de popularité, Henry Arthur Jones occupe sans contredit un premier rang. Sa dernière pièce, jouée à Montréal, fut "The Middleman" qui obtint un succès inouï.

Le "Middleman" qui obtint un succès inouï, fut joué par la troupe de Proctor à l'entrepris de nous donner demain la première d'un nouveau mélodrame en cinq actes de ce même auteur.

"Saints and Sinners" est l'histoire d'une fille de ministre protestant. Elle est amoureuse d'un capitaine dans l'armée, est trompée par lui et consent à le suivre dans la métropole anglaise.

L'auteur n'a exagéré aucune partie de sa pièce et la joie, l'amour, la tendresse et le désespoir de l'héroïne sont traités d'une main magistrale et ne manquent pas d'émeuver les cœurs des plus insensibles.

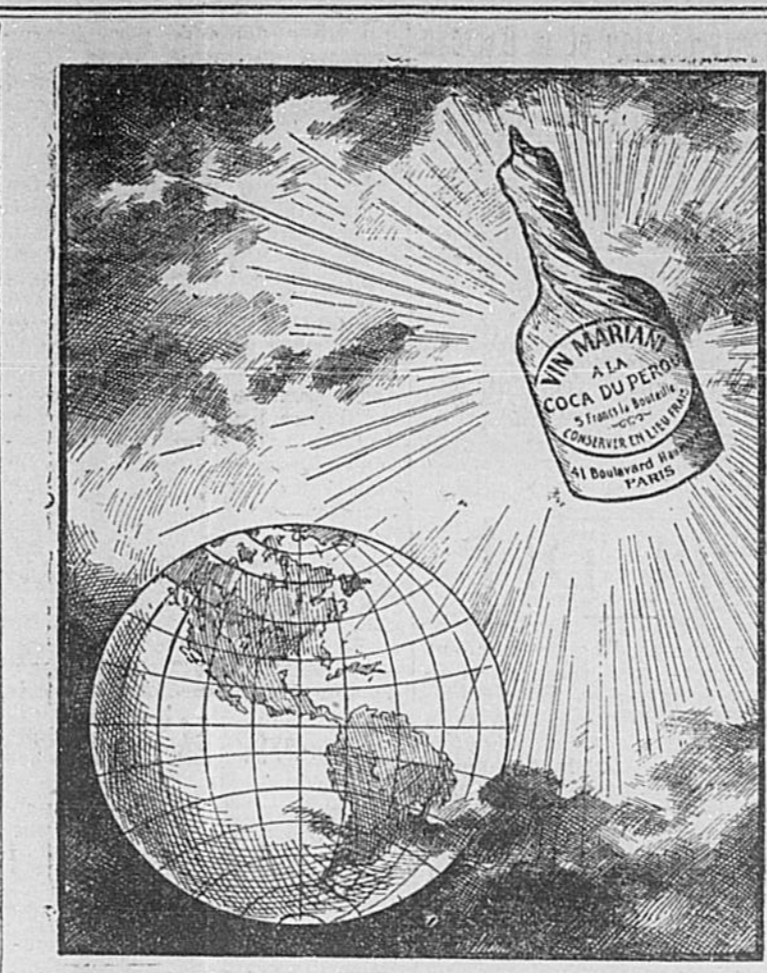
M. Jones a trouvé l'occasion d'intercaler plusieurs scènes de comédie qui remontront les spectateurs des émotions éprouvées.

La mise en scène de cette pièce a été particulièrement soignée. Plusieurs décors ont été dressés et les costumes sont faits d'après les indications et les suggestions de l'auteur.

Il y aura quatre matinées cette semaine: demain lundi, mercredi, vendredi et samedi.

AU FRANÇAIS Malgré la grève des employés de la Cie des Chars, la direction du Français a pu annoncer des salles comblées tous les soirs.

Il est vrai que l'attraction "Acros du Pacifique" est l'une des productions scéniques les plus populaires de l'année. On nous annonce pour cette semaine un autre spectacle intéressant: "Only a Shop Girl."



VIN MARIANI Répond la Chaleur et La Joie sur le Monde

EMMA CALVE dit: "Le délicieux Vin Mariani a été cause de mon triomphe dans Carmen". MARCELLA SEMBRICH dit: "Je veux donner un nouveau témoignage public à la supériorité de ce tonique merveilleux".

Le VIN MARIANI est tout spécialement recommandé pour l'Anémie, les Troubles dans le système nerveux, la Mélancolie, la faiblesse des poumons et de la gorge, l'Insomnie et la consommation, etc.

Avez-vous Essayé cet Incontestable Régénérateur? Tous les Pharmaciens en sont Dépositaires

MARIANI & Cie, Paris, Londres, New York et Montréal.

de la terrible clause; mais celle-ci est cluée par cette subtilité: "Coupe juste une livre de chair, si tu coupes plus ou moins d'un livre, quand ce ne serait que la vingtième partie d'un miserabile grain; si la balance penche de la valeur d'un cheveu, tu es mort."

Arlequin, G. Daine; Colombine, Mlle L. Pezet. Le Premier Mari de France. Malivaud, Dane; Jouvain, Delville; Thibaudie, Dormez; Le Commissaire, Fleury; Victor, Hervé; Mlle Malivaud, Mmes. Vasté-Dane; Clémentine, Meissonnier; Léonie Jouvain, Pezet; Clara, Pomponette; Félicie, Dubaïsson.

A LA SALLE WINDSOR MME ALBANI A juger par le nombre considérable de sièges vendus pour le concert de Mme Albani de demain soir, nous croyons que cette grande artiste aura une réception si possible encore plus enthousiaste qu'au dernier concert d'il y a quinze jours.

"Denise" drama en 4 actes de Dumas le fils, sera joué aux Nouveautés, cette semaine. C'est une pièce à thése qui a été créée à la Comédie Française en 1855.

AUX NOUVEAUTES "Denise" drama en 4 actes de Dumas le fils, sera joué aux Nouveautés, cette semaine. C'est une pièce à thése qui a été créée à la Comédie Française en 1855.

Il a déployé dans cette pièce toutes les ressources de son talent. Il y soutient ce ton juste, exact, précis, ce dialogue brillant, cette émotion intense et puissante, dont on peut dire que lui seul a le secret. Il y a tracé de main de maître ces caractères, si bien démarqués, qui donnent tant de solidité et d'assiette à toute une pièce.

Le programme se compose de deux comédies burlesques, une est un acte de police et plusieurs filles de magasins, étincelant comme on voudrait les rencontrer toujours, forment les traits distinctifs de cette nouvelle pièce.

On a monté au Théâtre National Français, pour la semaine prochaine, "Le Marchand de Venise", drama en 5 actes et 7 tableaux, adaptation de la célèbre pièce de Shakespeare par M. Ferdinand Dugué, le dramaturge français bien connu.

C'est un succès de plus à enregistrer pour les excellents artistes du Palais qui, à une ou deux exception près, se sont tirés à merveille des rôles qui leur furent confiés.

AU MONUMENT NATIONAL M. Julien Daoust nous informe qu'il fait actuellement les préparatifs nécessaires pour monter vers la fin de ce mois un grand drama chrétien, intitulé "Le Triomphe de la Croix".

On se rappelle sans doute le succès sans précédent, qu'a obtenu "La Passion" sur cette même scène l'année dernière sous la direction de M. Julien Daoust. Le nouveau drama est également dû à la plume d'un de nos compatriotes.

Dans "Le Triomphe de la Croix" nous assistons aux luttes sanglantes, qui signifièrent les débuts du christianisme que les empereurs romains voulaient anéantir.

La direction du Parc Sohmer a confié la plus grande partie de la représentation d'aujourd'hui à la Wills Bros. musical comedy Company, la même qui a été spécialement engagée pour les fêtes du carnaval d'hiver de Saranac Lake.

On pourra s'en convaincre facilement en parcourant les détails du programme dans notre colonne d'amusements. L'on y verra là de tout: du chant, de la danse, de l'aérobacie, des duos, un sextour extraordinaire, une danse serpentine, avec portraits et drapaux, etc.

Les critiques sont unanimes à dire que Mme Albani est plus en voix que jamais et que les artistes qui l'accompagnent sont des étoiles de première grandeur.

Veudrèdi prochain le 13 aura lieu la salle Windsor, le 6e concert d'orchestre. Encourageons notre orchestre si nous ne voulons qu'il devienne bientôt comme tant d'autres entreprises artistiques, choses du passé. M. Goulet ne nous ménage pourtant pas les nouveautés.

On se rappelle encore avec quel enthousiasme furent reçues les œuvres des compositeurs russes aux grands concerts Colonne et Lamoureux, à Paris. Ce concert est placé sous le patronage de M. Nicolas de Struve, consul impérial de Russie au Canada.

Chant: Jeanne d'Arc, grand air pour soprano, Tchaikowski, Mlle Martin et l'orchestre. A. -Mélancolie, E. Waprawink. B. -Mennet, M. Glinka. C. -Kuyawicki, H. Wieniawski. Chant: A. -Elle, O. Cui. C. -Pensez-vous, C. Cui.

Quand à Mlle Martin, elle est trop favorablement connue de nos auditeurs pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge ici.

THE DE BŒUF BOURBONNIERE. Le meilleur

(Bell Est 1122, Montréal)

PACIFIQUE CANADIEN

Service Perfectionné d'Ottawa De la rue Windsor, par la ligne courte. Départ de Montréal, 8.45 a.m. 9.40 a.m. 10.40 a.m. 11.40 a.m. 12.40 p.m. 1.40 p.m. 2.40 p.m. 3.40 p.m. 4.40 p.m. 5.40 p.m. 6.40 p.m. 7.40 p.m. 8.40 p.m. 9.40 p.m. 10.40 p.m. 11.40 p.m. 12.40 a.m.

LE SPECIALISTE BEAUMIER Médecin Opticien Gradué aux Etats-Unis. A L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN 1854, Ste-Catherine, 1854, coin Cadieux MONTREAL

Est le meilleur fabricant de VERRES OPTIQUES et Ajusteur de Lunettes, Lorgnon et Yeux Artificiels de Montréal, Québec et partout selon la FORCE de la VUE, pour bien voir de loin et de près, renforcé les Yeux faibles et Oubliés d'Yeux. 50c - Examen Gratuit de la VUE. Ouvert tous les jours, Dimanche de 1 à 4 p.m. Qualité et Travail garantis.

Aranson & Rutenberg Pretiers sur Gages 60c à PRÊT sur BIEN. Argent à PRÊT sur BIEN. 10c à 15c par semaine. Marchandises sèches et de toutes sortes. 1/2 - A vendre, un lot de Confections non défilées, en argent sterling, à 90c par once, ainsi qu'une quantité de montres en argent pour dames et messieurs, à 25c vendues à \$2.50. Ouvert jusqu'à 8 hrs p.m.

Hotel Riendeau ARTHUR TANGUAY, Prop. 68-60 Place Jacques-Cartier Vis-à-vis de l'Hotel de Ville MONTREAL

JULES HIRTZ PHARMACIEN Col de la rue Craig et Côté de la Place d'Armes MONTREAL

Maison Fondée en 1851 Chas. LAYALLEE Successeur de A. Javallée 35 COTE ST-LAMBERT, Montréal Importateur de Instruments de Musique et de Confections en Peuille. L'assortiment le plus complet au Canada. Département de musique et location sous la direction de Mme A. Ribert.

RIPANS En vente dans tous les pharmacies. Le paquet de 50 unités pour un individu ou un couple. La bouteille de famille, 60c. Contient un médicament pour un an.

Dr F. X. PLOUFFE 408 Avenue de l'Hotel de Ville MONTREAL Spécialité: Maladies Spécifiques. Heures de Bureau: De 8 à 10 hrs a.m., de 2 à 4 hrs p.m. et de 6 à 8 hrs p.m. Tel. Bell, Est 1633. Marchand 142

Joseph Archambault, L. L. B. AVOCAT 71a rue Saint-Jacques

DEUXIEME EDITION CAUSE CELEBRE

Mardi matin, le 3 février, un nombre considérable de médecins encombraient la chambre 24 du Palais de Justice, attendant qu'on appelle la cause "Marien vs. Lussier."

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire ce drame de famille qui, au mois d'avril dernier, vint douloureusement ébranler le paisible village de Varennes. Mais les faits valent d'être brièvement rappelés. Au milieu de la nuit, M. Albert Lussier fut assailli, pendant son sommeil, par son fils, qui tira sur lui plusieurs coups de revolver, dont l'un, après avoir écharpé l'œil, brisa les os de l'orbite, et mit à découvert une partie du cerveau.

Le docteur Geoffroy, puis le docteur Duchesnoi, tous deux de Varennes, furent appelés et trouvèrent le malade à moitié évanoui, baignant dans son sang, entouré de sa famille affolée. Après avoir posé de leur mieux, un premier appareil, jugeant le cas d'une extrême gravité, et avec raison, ils décidèrent, d'accord avec madame Lussier, d'appeler le docteur Marien, chirurgien de Montréal.

Les deux docteurs de Varennes ne pouvaient ignorer, en effet, que les blessures de l'œil sont particulièrement dangereuses, par suite de l'infection qui devient rapidement mortelle lorsqu'on tarde à intervenir, et cela, à cause de la grande proximité du cerveau. L'opération fut apparemment pratiquée avec beaucoup de rapidité et suivait toutes les règles, puisque le blessé guérit parfaitement et jouit aujourd'hui d'une excellente santé.

Quelque temps après, le docteur Marien envoya à M. Lussier une note de \$3,000, que le dit M. Lussier trouva exorbitante, et refusa de payer, ce pourquoi il est aujourd'hui poursuivi. M. Lussier alléguait que le docteur Marien fit un nombre restreint de visites et de pansements; que l'opération fut pratiquée en peu d'instants et que dès lors le chiffre de la note est trop élevé.

Le docteur Marien répond que la durée de l'opération et le nombre des pansements n'ont rien à voir en la question, et qu'il faut considérer la valeur des services rendus et non le travail manuel. Or, ici, il importait d'agir avec rapidité, et de faire tout ce qu'il fallait et rien que ce qu'il fallait, la moindre erreur de traitement pouvant coûter d'abord la vie du malade, puis celle de son fils. Car, il faut bien se souvenir qu'à cette époque la tête du jeune Lussier ne tenait pas très fort sur ses épaules, les experts du gouvernement n'ayant pas encore déclaré, du haut de leur science, que le jeune homme avait agi pendant une attaque subite d'aliénation mentale.

cat, verra le même avocat plaider contre lui à la première occasion. Les médecins ne paraissent pas avoir conscience de la valeur des services qu'ils rendent, et, d'autre part, ils sont tellement habitués à être mal payés, qu'il leur semble toujours injuste de l'être d'une façon raisonnable. Pourquoi le médecin, après de longues années d'études, après s'être dévoué, sans marchander, au traitement des malades pauvres dans les hôpitaux, n'aurait-il pas le droit de réclamer un salaire élevé, très élevé, en dehors des prix habituels, lorsque ses connaissances acquises, au prix de sacrifices considérables, et demeurés longtemps sans rémunération suffisante, lui permettent enfin de sauver la vie à un riche sans mérite, et qui n'a eu, pour posséder des centaines de mille dollars, que la peine d'en hériter? N'est-il pas juste que le riche paie pour le pauvre, surtout lorsque ce riche n'aime pas donner volontairement aux nécessiteux? Ah! lorsqu'une fortune est compromise, on y regarde de moins près pour payer l'avocat qu'on charge de la sauver.

D'ailleurs, M. Lussier, lui-même, ne va-t-il pas payer cinq mille dollars à l'avocat qui a défendu son fils? N'est-il pas moral, que les riches inutiles, soient forcés de payer ceux à qui la nature n'a donné que le talent et qui ont su le développer par l'énergie de leur travail? Aux Etats-Unis, on voit des riches donner, de leur vivant, des sommes considérables pour la construction d'hôpitaux où les pauvres sont gratuitement soignés. M. Lussier n'a jamais donné, ce nous sachions, la moindre somme pour l'entretien d'un hôpital, il n'a peut-être même pas l'intention d'en donner, ni de son vivant, ni après sa mort. Cette somme de trois mille dollars qui lui sera forcée de payer à son médecin, ne sera qu'une faible compensation de la générosité qu'il n'a pas eue.

Mais cette cause présente une autre face intéressante. Comment se fait-il que la profession médicale puisse ainsi se diviser sur une question d'honoraires? Pourquoi n'est-elle pas formée en corps, en syndicat? Pourquoi n'a-t-elle pas un jury, composé de ses membres les plus en vue, les plus honorables, qui seraient chargés d'éclairer le juge et de dire, en toute connaissance de cause si, oui ou non, au point de vue professionnel, une note est juste? Nous sommes surpris qu'un corps aussi important que celui des médecins, n'ait pas une organisation aussi parfaite que celle des boulangers, par exemple, qui ont donné dernièrement un beau témoignage de solidarité, ce dont nous ne saurions trop les féliciter.

Et notons que l'intérêt personnel des bouchers était très divisé. Ceux du marché Saint-Laurent avaient un avantage à le conserver, les autres à ce qu'il fut démolit. Tous, cependant, ont fermement soutenu leurs amis. Les médecins ne voient-ils donc pas que c'est leur propre cause, à chacun, que plaide le docteur Marien? Ne voient-ils pas que ce procès gagné les fera monter dans l'estime de leurs concitoyens, et apportera à la profession médicale une considération jusqu'à ce jour méconnue? Nous espérons que ces réflexions rappelleront quelques docteurs au respect de la confraternité et à l'union qui devrait toujours exister parmi eux, quand il s'agit en somme de combattre pour honorer la profession toute entière.

Paul Martin

Notre Glorieux Passé

Le 22 janvier, jour anniversaire du décès de la reine d'Angleterre, les étudiants de McGill ont paré en corps et se sont rendus au parc Victoria où ils ont décoré de fleurs la statue de la reine défunte. Cette démonstration doit nous servir d'exemple. Il est bon de voir la jeunesse conserver précieusement le culte du souvenir et réchauffer son patriotisme en honorant la mémoire des morts illustres. Ce que les jeunes Anglais n'oublient jamais de faire pour leurs disparus, pourquoi nos Canadiens français ne le ferions nous pas pour ceux qui ont illustré notre race et sont morts en défendant la cause sacrée de nos libertés. Il y aura bientôt soixante-six ans que Chénier tomba criblé de balles dans le cimetière de Saint-Eustache. Sa statue se dresse aujourd'hui sur le square Viger et personne ne songe à l'orner d'une couronne quand vient l'anniversaire du trépas glorieux de ce héros qui a donné son sang pour la cause nationale. Les souvenirs de 1837 ne doivent pas s'oublier. Notre jeunesse en qui repose l'avenir de notre pays, les étudiants de nos Universités canadiennes, ont un beau rôle à remplir. C'est à eux qu'il appartient de perpétuer l'âge en âge la mémoire de nos grands patriotes. Si nous sommes, jusqu'à nouvel ordre, les loyaux sujets de l'Angleterre, nous ne devons pas craindre d'honorer publiquement ceux qui sont morts pour défendre nos droits. Chénier mort représente toujours une idée. Notre jeunesse s'en souviendra cette année.

L'avocat Claxton et le Barreau

Si l'honorable Barreau de Montréal a connaissance des procédés employés par l'avocat Claxton pour transformer son bureau en une agence de détectives et faire tomber un citoyen dans un guet-apens, ne fera-t-il pas comparaitre ce membre à sa barre pour lui demander des explications? Si cette méthode, assurément nouvelle, s'introduisait dans les mœurs de nos honorables procureurs, la profession d'avocat aurait fait de perdre ce renom de loyauté, de dignité, d'honneur dont elle est justement fière.

ON DIT

Les ministres du gouvernement de Québec se sont réunis à Montréal, le 3 février, et ont décidé, parait-il, de prendre l'initiative d'une loi dont l'effet sera d'empêcher nos juges d'être directeurs d'institutions financières. Les ministres croient qu'il n'est pas prudent que des hommes faisant partie de ces importantes institutions puissent être appelés à juger les procès qu'elles auront infailliblement à soutenir. Que vont dire les bailleurs de fonds de la Société d'administration générale? Nous allons avoir prochainement une avalanche de livres à remplir deux bibliothèques civiques. Un écrivain distingué M. L. P. P. Cardin, député de Richelieu, met la dernière main à ses Mémoires d'outre-tombe à l'instar de l'immortel auteur du Génie du Christianisme. Le très dévoué M. Michel Laroche a bien voulu accepter la mission délicate et de confiance de revoir les épreuves. Le travail est très avancé; l'imprimeur qui n'est pas notre ami Pigeon, attend avec calme le bon à tirer.

Bien que l'administration des Nouvelles ait prévu nos sympathiques poètes nationaux que c'était un précédent dangereux, M. Fréchette a tenu à témoigner aux interprètes du drame de Veronica toute l'admiration qu'il éprouve pour leur talent, en les conviant généreusement à s'abriter un gîte de l'honneur fourni gracieusement par l'échevin Robillard.

Tout conspire contre M. Hector Champagne. Un jour il fut élu député à la place de M. G. Langlois et depuis ce jour tout a mal tourné pour lui. Un jour il veut être sénateur, un autre jour ministre, un autre jour député fédéral et craie les éléments se combinent, le cyclone tourbillonne et le reste député provincial, aspirant speaker au beau parler de la Chambre de Québec. Des volutes de la trombe lui apparaissent comme dans un rêve de Mille et Une nuits, Ethier, député fédéral, L. O. David, sénateur, et Jules Allard, beau parleur. C'est certainement un cas de guigne remarquable; c'est une guigne royale comme disait Laurent XVII dans la Mascotte: Là voilà bien la guigne!

Un seul homme a trouvé que notre Simple Réponse de dimanche dernier était un aplatissement. Le personnage devrait pourtant savoir qu'il n'est pas dans notre habitude de nous aplâtrir, même devant sa majesté l'argent.

qui lui a demandé par marconigramme, de retenir deux Jorges maçonniques pour lui et ses frères, le jour de la première représentation.

La brouille continue entre feu Lhomond et M. Pacaud Ernest. Des inimitiés personnelles et vraiment regrettables empêchent tout rapprochement entre ces deux natures d'élite. Le Soleil a bien fait une tentative pour réconcilier ce cher Ernest avec le grand père de la règle du participe passé entre deux que, mais nous sommes informés que ce bon agglomant, la joie du Club de la garnison, a été vainement sollicité de mettre sa main dans celle de l'illustre grammairien français. L'affaire en est là!

L'abbé Baillargé n'assistait pas à la première de "Veronica." La Presse a bien raison de se moquer de l'ignorance des Français qui prennent les Canadiens pour des Hurons. Mais elle devrait bien citer à ce sujet toutes les bêtises des Anglais. Et qui du reste n'est pas un peu ignorant par le temps qui court? Demandez à La Presse pourquoi elle place la ville d'Alger au Maroc? Chez une de nos élégantes mondaines, quatre amies qui n'avaient pas eu le bonheur de se voir depuis longtemps, ont dû au hasard des changements dans une partie de échec, de se trouver toutes à la même table. On dit que ces dames ont été charmées d'être enfin réunies; leur joie a même été si débordante qu'on a craint un moment qu'elles n'en attrapent la jaunisse!

Lundi soir, après la brillante première de Veronica, M. Louis Honoré Fréchette embrassa, dit-on, avec enthousiasme sa gracieuse interprète Mme d'Arbelly. Il lui annonça qu'il allait incontinent remanier les vers dédiés à Sarah Bernhardt et qui commençaient ainsi: Salut Sarah, salut brillante Dona Sol! Ces vers lui vaudraient une récompense attribuée à Sarah et dont voici le début. Salut Louis! Salut gracieux Herman! Quand ton double menton que l'on dirait vermeil M'apparait luisant comme un coiffeur.

Il est bon de savoir qu'à cette époque notre Louis Honoré était alors rasé et qu'il n'y avait entre lui et Victor Hugo que la différence de la moustache et de certains vers. M. Henri Bernard, le toubour de Combes, Waideck-Rousseau, le général constructeur d'un drapeau revu et corrigé par le hibou du chemin Sainte-Foye, est dans la jubilation. Il vient, dit-on, de recevoir du Nicaragua, du Costa-Rica, du Venezuela, du Honduras et du Guatemala des invitations pressantes pour doter ces pays d'un drapeau national, fédéral, loyal qui servira spécialement pour les fêtes du Mardi Gras et de la Mi-Carême.

On prête à un littérateur de Montréal dont l'œuvre a été refusée au concours du "Théâtre des Nouveautés" l'idée de parodier le drame de M. Fréchette. Le titre de la comédie serait "Veronique et Thibault," et le sujet aurait été puisé dans le "Nouvel Larousse illustré." M. Philéas Lanctôt, mécontent du gouvernement provincial, à propos de la nomination du député-shérif, doit faire une alliance formidable avec M. Tarte, nous assure-t-on. M. Tarte démolira le gouvernement Laurier à Ottawa, et M. Lanctôt le gouvernement Parent à Québec. Dira-t-on comme dans l'histoire sainte, à propos de cette alliance: "Saul en a tué mille, mais David en a tué dix mille."

La Ligue de l'Enseignement a envoyé à l'imprimerie le manuscrit de sa première brochure qui sera prête dans les derniers jours du mois. Nous savons de source certaine que vingt-cinq exemplaires numérotés au timbre sec et sur papier national, seront réservés aux amis les plus dévoués de la Ligue. M. Tardivel est inscrit sur la liste à la place d'honneur. Il a le numéro un. Enfin nos agents d'immigration ont reçu des ordres pour refuser aux invalides l'entrée du Canada. Du moins c'est ce qu'annonçait cette semaine un dépêche d'Halifax. M. l'échevin Lavallée a décidé ment refusé la passe de l'échevin Lebeuf pour se rendre à l'île Du Pads. Il voyagera à pied, revêtu d'une capote, avec bourdon et gourde jusqu'au monastère d'Oka. Il y fera pénitence durant un mois et méditera dans le silence sur l'opportunité de tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler à l'avenir de la Bibliothèque. On ne se sert que du tabac de première classe dans la confection des "Dardanelles," les cigarettes égyptiennes absolument pures. Mises en boîtes, avec bouts en argent, ou en liège ou unis. Vendues partout à 15 cts le paquet. Le remède pire que le mal: — Bien lui même Filop, le nouveau docteur a-t-il guéri votre époux de ses insomnies? — Mon Dieu, oui, mais Tirbouche, mais la note est si forte à payer qu'il n'en peut plus fermer l'œil.

FIN DE LA GREVE

La Compagnie donne satisfaction complète

Le Conseil de ville a réglé la question du différend existant entre la Compagnie la "Street Railway" et de ses employés. A une assemblée spéciale du conseil tenue hier après-midi l'échevin Laporte a expliqué en quelques mots les démarches qu'il a faites lui et les autres membres du conseil auprès de la compagnie et des grévistes et les résultats qu'ils ont obtenus. Il est présenté devant les deux parties en cause avec l'idée bien arrêtée que si la Compagnie n'eût voulu concéder avec les grévistes il aurait été obligé de voir à ce que ces derniers ne fussent plus en souffrance, et que d'autre part si les grévistes se montraient irréconciliables il serait contraint de demander la force. M. Laporte donne lecture des offres faites par M. L. J. Forget au nom de la Compagnie aux grévistes qui se lisent comme suit: 1. La Personne ne sera congédié sans raison équitable et prouvée. 2. La Compagnie s'engage à donner le bénéfice d'une enquête à tout employé contre lequel une plainte a été faite. L'employé a droit d'appel au cas où l'autorité fonctionnaire de la Compagnie. 3. La Compagnie maintiendra la plus haute échelle de salaire aux employés à l'œuvre depuis le 3 février dernier. 4. La Compagnie soumettra à un comité impartial toutes les plaintes qui ont été faites contre les employés depuis récemment. 5. La Compagnie gratifiera tous les employés d'une augmentation générale de salaire équivalant à 10 pour cent sur l'échelle en force le 5 février. 6. La Compagnie ne fait aucune objection quelconque contre les employés qui appartiennent à des associations ou de associations de leur propre choix et qui leur sembleront bonnes. Au cas où il s'élèverait une difficulté entre la Compagnie et ses employés, la Compagnie sera toujours prête à discuter, examiner et juger la nature des griefs des employés et de plus donnera audience à toute députation qui jugera à propos de soumettre à l'administration de la Compagnie les griefs des employés. Elle s'engage à ne jamais être préjudiciable envers les employés qui se présenteront comme témoins ou membres d'une députation qui se présentera devant la Compagnie. La Compagnie s'engage à n'établir aucune différence quelconque soit, entre les employés qui compareraient une députation et ceux qui n'en font pas partie. 7. Tout employé qui a été admis dans le Janvier, 1903, a droit à une enquête. S'il n'est pas satisfait du verdict il aura droit de soumettre sa cause à une commission d'arbitrage composée d'un représentant de la compagnie, d'une personne nommée par lui-même et d'un tiers désigné.

La décision de ce tribunal sera finale. Si arrive d'autres complications, la Compagnie se tient à la disposition des employés aussitôt que les employés auront commencé le service. (Signé) L. J. FORGET. Sur proposition des échevins Lapointe et Clearline le conseil reconnaît unanimement que la grève doit être déclarée terminée et que le maire et les échevins délégués ont bien mérité du public dans cette affaire. Les échevins législateurs M. Bumbay se déclare satisfait de ce résultat mais comme il s'est engagé lui et le président Varin à ne rien risquer au nom des grévistes il se propose de faire accepter et signer ce document par chacun des employés, et si la majorité est en faveur, la grève sera terminée définitivement. Il n'existe aucun doute que nous aurons les tramways aujourd'hui. L'union des employés des tramways est donc officiellement reconnue. Il n'est en fait de très peu que le conseil ait perdu tous ses efforts et cela grâce à la fâcheuse intervention d'un homme qui cherche à faire de la polémique, nous avons nommé l'échevin Gallery. Fumez les "Dardanelles," les cigarettes égyptiennes les plus pures. Leur qualité leur histoire. Essayez-en un paquet. Mises en boîtes avec bouts, ou en argent, ou en liège, ou unis. Vendues partout à 15 cts le paquet.

FAITS-DIVERS

Chancard malgré tout

Jusqu'au Sault

Enquêtes du Coroner

Bouquet de noce

Mort de M. Gervais

Renversé par une voiture

Hopital Notre-Dame

SPORT

POUR LES CHAMPIONNATS

La pancarte suivante a été bien en évidence cette semaine: NOUS MARCHONS Et voulons le tabac à chiquer Fair Play

U. J. B. LAVALLÉE Horloger, Bijoutier et Opticien 84 rue St-Laurent, Montréal.

ROD. CARRIERE Opticien Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie 1540 rue Sainte-Catherine, MONTREAL

INTERCOLONIAL RAILWAY Le train de la maille anglaise part le dimanche à 12 hrs (midi). Les passagers qui prennent ce train peuvent recorder à Halifax avec les steamers de la maille de la ligne Allan en route pour Liverpool.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM Depart de la Gare Bonaventure INTERNATIONAL LIMITED à 9.00 a.m. tous les jours, arr. à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., Niagara Falls, Ont., 7.05 p.m., Buffalo, N.Y., 8.20 p.m., London, 7.40 p.m., Detroit, 9.30 p.m., et Chicago à 7.20 a.m.

MONTREAL & NEW YORK Ligne la plus courte. Service le plus rapide. 2 trains de jour, tous les jours, excepté le dimanche dans les deux sens. 1 train de nuit, dans les deux sens, dans les deux sens.

REMARQUES Montréal est la plus grande ville du Canada la plus riche, la plus commerciale, la plus intelligente. Qu'y voit-on? On voit une administration qui étouffe l'observateur par son manque d'union. Chacun tire de son côté. Il y a un conseil des hommes capables, incontestablement, mais aucun ne souhaite avoir le magnétisme personnel voulu pour grouper à sa suite une majorité quelconque, quand il s'agit d'une mesure importante. Chacun pour soi, chacun pour ses affaires personnelles, chacun pour son quartier, chacun pour sa vanité; rien pour le bien-être et le progrès général de la ville. Il y a trois ans qu'on se chamaillait à propos de la Bibliothèque Carnegie. On en a enfin admis le principe, mais il est à craindre qu'on ne se dégage avant même d'en trouver le site définitif. L'empêchement du square Viger n'est pas fait pour y construire la bibliothèque publique. Une bibliothèque doit être isolée, c'est vrai, mais autant que possible au centre de la ville, tiers commercial. L'hôpital civique est tombé à l'eau. Pourtant le principe en avait été admis. Mais on semble jouer aux billes avec les décisions du Conseil de ville; et comme des enfants, quand on perd on se dispute et on recommence. On en est cette question d'hôpital? Personne ne le sait et le craint fort qu'on verra que lorsqu'une bonne question sera saisie la ville. Toujours la vieille histoire; on repère un point quand il s'est écarté sous le poids d'un train. Et cette mémorable enquête de la police? C'est une délicieuse comédie qui suit les méthodes américaines à quinze pas. Tout le monde veut l'enquête, tout le monde s'y oppose, c'est charmant, charmant. Vraiment Montréal n'a plus rien à envier à Québec, si justement célèbre par son affaire Gaynor Green, par ses plumes polémiques "Soleil-Événement" polémiques qui raffinent à s'en lécher également les doigts. Montréalais! mes frères, le reste de la Puissance a l'œil sur nous! Ayons tous les défauts du monde, ces beaux et grands défauts qui imposent et qu'on respecte, mais, pour Dieu, ne soyons pas ridicules. Caliban. Ce journal est publié par la Cie Canadienne de Publicité, Montréal 25 rue Saint-Jacques